

chez nous. Je le répète, nous désirons protéger le particulier contre toute forme de monopole, toute forme d'oppression...

Une VOIX: Pourquoi ne le faites-vous pas?

M. TUCKER: Je soutiens que nous le faisons beaucoup mieux que tout autre pays au monde, et l'honorable député ne saurait le nier. J'affirme que l'oppression à laquelle un individu pourra être en butte sous un régime de socialisme intégral,—alors que son emploi dépendra peut-être de son habileté à plaire à ses gouvernants politiques, et ainsi de suite,—est bien pire que tout ce qui pourrait se produire sous un régime politique comme le nôtre. Lorsque les honorables députés du parti C.C.F. déclarent que s'il nous faut choisir entre ces régimes, nous choisirons certes le régime actuel, ils reconnaissent par là que le régime actuel est préférable. L'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) sait que je dis la vérité; il a déjà déclaré que notre régime était supérieur au socialisme.

M. STEWART (Winnipeg-Nord): Bali-vernés.

M. TUCKER: Mais il se réserve le droit de préconiser le socialisme, dont il résulterait précisément cet état de choses qu'il déplore.

M. KNOWLES: J'ai dit qu'il était préférable au communisme des Soviétiques.

M. TUCKER: Ils aboutissent tous les deux aux mêmes résultats.

M. KNOWLES: Oh, non.

M. TUCKER: Ils y aboutissent inévitablement.

M. KNOWLES: Vous ne savez pas ce que vous dites.

M. TUCKER: J'ai votre credo politique sous la main. Intitulé *Make this your Canada*, il a été rédigé par votre président et secrétaire, et approuvé par votre chef. Voici un passage que je tire du manifeste de Regina:

Nous sommes d'avis que seule une économie dirigée et socialisée pourra faire disparaître ces maux...

M. KNOWLES: Bravo!

M. TUCKER:

...où nos ressources naturelles...

Y compris la terre...

M. KNOWLES: Est-ce dans le texte?

M. TUCKER: La terre n'est-elle pas une ressource naturelle? Mes honorables amis

affirment-ils que la terre n'est pas une ressource naturelle? Alors qu'ils se lèvent et le disent. Je reprends ma citation:

...où nos ressources naturelles et les principaux moyens de production et de distribution...

Nos ressources naturelles et les principaux moyens de production et de distribution.

...sont possédés, régis et exploités par le peuple.

Viennent ensuite les derniers mots, les fameux derniers mots du manifeste:

Aucun gouvernement de la C.C.F. ne sera satisfait tant qu'il n'aura pas fait disparaître le capitalisme et mis en œuvre le programme complet de planification socialisée...

Des VOIX: Bravo!

M. TUCKER:

...qui aboutira à l'établissement au Canada du commonwealth coopératif.

Des VOIX: Bravo!

M. TUCKER: Je note que certains de mes honorables amis de la Saskatchewan ne peuvent se décider à applaudir cette déclaration. Je les félicite donc de leur probité foncière. Je l'ai remarqué; quiconque est assis de ce côté-ci de la Chambre a pu s'en apercevoir. A mes bons amis de la Saskatchewan qui se sont abstenus d'applaudir, j'affirme que les véritables chefs du parti sont ceux qui croient en ces principes et que, lorsqu'ils prendront le pouvoir, voilà ce qui arrivera, que mes honorables amis le veuillent ou non.

Si vous voulez bien me permettre de continuer, monsieur l'Orateur, je désire ajouter qu'après avoir réfléchi à la question d'un bill des droits, j'estime qu'il nous faut protéger ces droits fondamentaux et ces libertés par tous les moyens à notre disposition afin de les assurer et de les consolider. Je vois plus loin, je souscris au second bill des droits présenté au peuple américain, par ce grand ami de l'humanité, le regretté président Roosevelt, dans son message au Congrès. Voici un compte rendu de ses paroles:

Dans son message au Congrès des Etats-Unis, le président Roosevelt a parlé d'un "second bill des droits",—des droits économiques. Il en a donné la liste suivante:

Le droit à un emploi utile et rémunérateur dans les établissements industriels ou commerciaux, sur les fermes ou dans les mines du pays;

Le droit de gagner de quoi s'assurer des aliments, des vêtements et des divertissements suffisants;

Le droit de tout cultivateur de produire et de vendre ses denrées à des prix assurant à lui et à sa famille un niveau de vie convenable;

Le droit de tout homme d'affaire, humble ou puissant, d'exercer son commerce à l'abri de toute concurrence déloyale ou de toute concurrence exercée par des monopoles intérieurs ou extérieurs;